

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00082

Numéro SIREN : 339 418 535

Nom ou dénomination : VISAS 4 COMMISSARIAT

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2018 sous le numéro de dépôt 834

DU - 6 FEV. 2010

Désignation de l'entreprise SARL VISAS 4 COMMISSARIAT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12

Adresse de l'entreprise 56 boulevard Gustave Flaubert 63000 CLERMONT FERRAND Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 33941853500011 Néant

Exercice N clos le, 30/09/2017

Table with columns: Description, Code, Brut 1, Amortissements, provisions 2, Net 3. Rows include Capital souscrit non appelé, Immobilisations incorporelles, Immobilisations corporelles, Immobilisations financières, Stocks, Créances, and Comptes de régularisation.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Signature: Le Gérant

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL VISAS 4 COMMISSARIAT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 96 420 .....)	DA			96 420
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			21 769
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			9 642
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG			306 644
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			133 657
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			60 343
	Dettes fiscales et sociales	DY			116 745
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			52 850
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC			229 938
	Ecarts de conversion passif* <b>(V)</b>	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE			798 072
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			229 938	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

Désignation de l'entreprise : SARL VISAS 4 COMMISSARIAT

Néant  \*

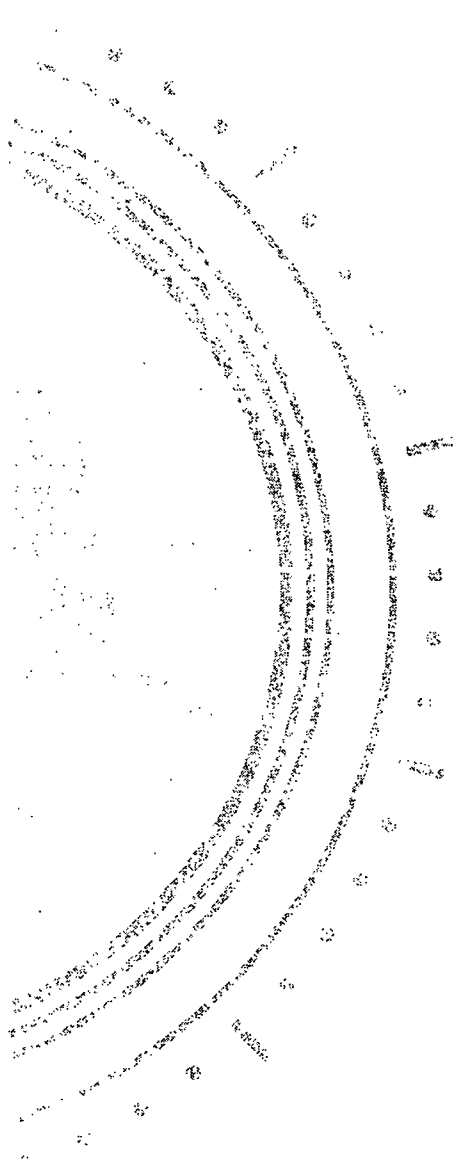
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 006 255	FH		FI	1 006 255	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 006 255	FK		FL	1 006 255	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	15 192	
	Autres produits (1) (11)					FQ	977	
						FR	1 022 425	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	404 795	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 044	
	Salaires et traitements*					FY	297 092	
	Charges sociales (10)					FZ	100 972	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 272
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	17 380
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	521	
					GF	825 079		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>								
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							GG	197 345
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
					GP			
<b>Total des produits financiers (V)</b>								
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	64	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
					GU	64		
<b>Total des charges financières (VI)</b>								
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>							GV	( 64)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>							GW	197 281

Désignation de l'entreprise		SARL VISAS 4 COMMISSARIAT		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	5 048	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	5 048	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HI	5 048	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HJ	2 966	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HK	65 705		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HL	1 027 473		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HM	893 815		
			HN	133 657		
<b>RENOIS</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	6 191
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Remboursement Cotisation Prof				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
					5 048	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

# COMPTES ANNUELS

SARL VISAS 4 COMMISSARIAT

Annexe



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL VISAS 4 COMMISSARIAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 798 072 EUROS et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 133 658 EUROS.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/11/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EUROS.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets :  
Logiciels : 12 mois
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1,75 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 2,5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

---

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 529 EUROS a été porté au crédit du compte 6482 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Un montant de 568 EUROS correspondant à la quote-part du CICE de ses filiales non soumises à l'impôt sur les sociétés et revenant à l'entreprise en sa qualité d'associée a été porté au crédit du compte 6482 - Crédits d'impôts.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 portant sur les dispositions relatives aux fonds commerciaux, la société a réalisé une identification et une analyse de la valeur des actifs concernés.

La clientèle présente à l'actif de la société VISAS 4 a une durée non limitée. Dans ce cadre, nous avons retenu comme approche pour la réalisation des tests de dépréciations la valeur d'usage.

Compte tenu du test de dépréciation réalisé, il n'y a pas lieu de constater une dépréciation.

### Tableau des immobilisations

- Fonds commercial	392 502		392 502
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 334	2 248	10 582
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>400 836</b>	<b>2 248</b>	<b>403 084</b>
- Installations générales, agencements et			
- Installations techniques, matériel et outillage			
- Installations générales, agencements			
aménagement divers	26 899		26 899
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 632		17 632
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>44 531</b>		<b>44 531</b>
- Participations évaluées par mise en			
- Autres participations	137		137
<b>Immobilisations financières</b>	<b>137</b>		<b>137</b>

### Immobilisations incorporelles

#### Fonds commercial

Éléments achetés	392 501
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 255	1 273	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7 255</b>	<b>1 273</b>	<b>8 528</b>
- Installations générales, agencements et			
- Installations techniques, matériel et outillage			
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 899		26 899
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 632		17 632
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>44 531</b>		<b>44 531</b>

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 194 162 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

## Créances de l'actif immobilisé :

## Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés	163 336	163 336
Autres	14 339	14 339
Charges constatées d'avance	16 487	16 487

## Produits à recevoir

CLIENTS FACT. A ETABLIR	4 200
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	4 002

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 96 420,00 EUROS décomposé en 3 214 titres d'une valeur nominale de 30,00 EUROS.

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 229 939 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 344	60 344	
Dettes fiscales et sociales	116 745	116 745	
Dettes sur immobilisations et comptes Produits constatés d'avance	52 850	52 850	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	8 680		

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	26 289
CONGES A PAYER	8 731
PROV.PARTICIPAT.SALARIES	2 967
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	10 000
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	3 688
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	15 392
ETAT CH.SOC./CONGES A PAY	115
ETAT AUTRES CH. A PAYER	2 533

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	16 487		

## Produits constatés d'avance

PROD.CONSTATES D AVANCE	52 850
-------------------------	--------

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

Engagements en matière de pensions

14 578

Dont concernant :

#### Engagements reçus

Montant en EUROS
Dont concernant :

#### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 578 EUROS

#### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

**VISAS 4 COMMISSARIAT**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 96 420 euros**  
**Siège social : 56 Boulevard Gustave FLAUBERT**  
**63000 CLERMONT FERRAND**  
**339 418 535 RCS CLERMONT FERRAND**

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 5 JANVIER 2018**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

**Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

L'activité N est stable par rapport à N-1 avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 1 006K€ en N contre 982K€ en N-1

**Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Nous espérons que l'exercice écoulé sera dans la même lignée que l'exercice précédent.

**Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le 30 septembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

**Activités en matière de recherche et de développement**

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## **RESULTATS - AFFECTATION**

### Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 006 255 euros contre 982 024 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 16 169 euros contre 35 119 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 404 795 euros contre 390 826 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 044 euros contre 3 753 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 297 092 euros contre 297 387 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 100 972 euros contre 89 459 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 5 contre 5 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 18 652 euros contre 10 741 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 521 euros contre 42 891 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 825 079 euros contre 835 059 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 197 345 euros contre 182 084 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -64 euros (-802 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 197 281 euros contre 181 282 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 5 048 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent,

- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 2 966 euros contre 916 euros pour l'exercice précédent,

- de l'impôt sur les sociétés de 65 705 euros contre 57 308 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017 se solde par un bénéfice de 133 657,00 euros contre un bénéfice de 124 161,00 euros pour l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 798 072 euros contre 883 075 euros pour l'exercice précédent.

#### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 133 657,40 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 de la manière suivante :

<b>-Distribution d'un dividende de 40 euros par part,</b>	<b>128 560,00 euros</b>
<b>- Le solde au poste « autres réserves » pour</b>	<b>5 097,40 euros</b>

Chaque part recevra un dividende de 40 euros ouvrant droit pour les associés personnes physiques ayant opté pour le barème de l'IR à la réfaction de 40%.

La mise en paiement aura lieu dans les délais légaux.

#### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

30.09.2014	130 006,30	n'ouvrant pas droit à abattement : 129 601,80 ouvrant droit à abattement : 404,50
30.09.2015	102 848,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 102 528 ouvrant droit à abattement : 320
30.09.2016	122 132,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 121 750 ouvrant droit à abattement : 380



### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 119 euros .

### CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

**LA GERANCE**  
**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**  
**Le Gérant**



**VISAS 4 COMMISSARIAT**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 96 420 euros**  
**Siège social : 56 Boulevard Gustave FLAUBERT**  
**63000 CLERMONT FERRAND**  
**339 418 535 RCS CLERMONT FERRAND**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 5 JANVIER 2018**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 133 657,40 euros de la manière suivante :

<b>-Distribution d'un dividende de 40 euros par part,</b>	<b>128 560,00 euros</b>
<b>- Le solde au poste « autres réserves » pour</b>	<b>5 097,40 euros</b>

La mise en paiement aura lieu dans les délais légaux.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<b>EXERCICE</b>	<b>DIVIDENDE</b>	<b>ABATTEMENT</b>
30.09.2014	130 006,30	n'ouvrant pas droit à abattement : 129 601,80 ouvrant droit à abattement : 404,50
30.09.2015	102 848,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 102 528 ouvrant droit à abattement : 320
30.09.2016	122 132,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 121 750 ouvrant droit à abattement : 380

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 JANVIER 2018**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**J U R I 4**  
**Société d'Avocats**  
S.E.L.A.R.L. au Capital de 84.000 €  
56, Boulevard Gustave Flaubert  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél. 04 73 42 49 01 - Fax 04 73 42 49 06  
R.C.S. CLERMONT-FERRAND D 404 755 027

**Certifié conforme**  
**La Gérance**

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME:**  
**Le Gérant**

